

# « *Si l'enfance m'était chantée* »

## *Atelier de pratique musicale pour les enfants de plus de 6 ans accueillis au sein d'un dispositif périscolaire*

*(Associations, centres culturels, MJC...)*

Conception et mise en œuvre par Régis PEYRARD, Educateur de Jeunes Enfants et musicien. Contact : rpeyrard@free.fr <http://scolairs.free.fr/enfance>

### *Principe du projet*

L'intervenant propose une démarche de sensibilisation et de pratique musicale faisant appel à différents moyens : **le chant** accompagné à la guitare ; **la découverte et la manipulation d'instruments de musique** ; **l'écoute et la discrimination auditive** ; **l'expression orale et corporelle**.

Chaque séance dure une heure et se compose de plusieurs ateliers successifs conçus pour rendre les enfants pleinement acteurs au sein du groupe pouvant accueillir une dizaine de participants. L'articulation des activités permet **d'entretenir la motivation des enfants** et suit un **rythme progressif** alternant des moments de concentration et d'autres plus dynamiques.

### *Objectifs*

La finalité des différentes activités composant l'atelier consiste à favoriser, par **une approche participative et ludique, le développement d'une sensibilité et de compétences** en matière musicale : Eduquer son oreille et développer sa culture musicale, développer son sens du rythme, sa capacité de concentration, sa mémoire, sa capacité d'expression, sa coordination motrice, son imagination et sa créativité.

L'atelier de pratique musicale a également pour but de **favoriser le développement d'un sentiment positif d'estime de soi**, par la reconnaissance et la valorisation de chacun au cours des différentes interactions entre l'intervenant et les enfants.

### *Intérêt de l'activité dans l'épanouissement de l'enfant*

Les chansons, les jeux rythmiques et les danses permettent aux enfants de développer leurs facultés en matière d'expression corporelle et vocale.

Le répertoire des chansons sera adapté à l'âge des enfants, les musiques proposées seront variées et sélectionnées parmi des époques et des cultures différentes. Les danses permettront à chacun de progresser dans la maîtrise de son corps et d'exprimer sa créativité.

Au sein de l'atelier, les enfants développent également des compétences liées au **savoir-être** en matière d'autonomie, d'estime de soi, de socialisation et de coopération, d'éducation à la citoyenneté par le respect de l'autre...

## *Encadrement de l'activité*

L'intervenant peut assurer seul, l'animation de l'atelier et la gestion des relations au sein du groupe d'enfants, si l'effectif ne dépasse pas la dizaine de participants. Toutefois la présence de professionnels du service ou de la structure est possible. Le cas échéant, leur participation active au sein de l'atelier doit permettre de **dynamiser le groupe** en participant à son encadrement.

Les adultes sont donc pleinement **invités à participer** au chant, à la manipulation d'instruments de musique et aux danses éventuellement proposées.

## *Déroulement d'une séance type*

La séance débute de manière rituelle par une chanson pour se dire bonjour qui permet de porter l'attention sur chaque participant en le nommant. Ce démarrage favorise la **prise de contact** et permet d'entrer progressivement dans la séance. La chanson permet éventuellement **de débiter des échanges** en fonction des centres d'intérêt évoqués par les enfants dans le souci du respect de la parole des autres.

Une phase dynamique **d'échauffement corporel et vocal** préparatoire à la phase de chant est ensuite proposée. Puis les enfants ont l'occasion de découvrir et apprendre une nouvelle chanson ou d'interpréter celles qu'ils ont récemment apprises.

En milieu de séance, les enfants **découvrent et expérimentent des instruments de musique** ou des matériaux sonores fournis par l'intervenant qui propose des jeux rythmiques d'imitation, de communication et de création ou des jeux d'expérimentation permettant de recréer des paysages sonores.

L'intervenant propose ensuite une phase de danse au cours de laquelle les enfants, toujours en s'amusant, ont l'occasion de **mettre leur corps en mouvement et de coordonner leurs gestes** en étant guidés par les consignes de chansons interprétées à la guitare ou par la diffusion de musiques rythmées.

La séance s'achève par **une dernière phase calme d'écoute et d'éducation de l'oreille** favorisant l'attention et la relaxation. Au cours de ce moment, les enfants vivent alternativement des jeux de discrimination auditive ou découvrent des extraits d'œuvres instrumentales et de chansons de référence dans des styles variés. A la suite du temps d'écoute chacun aura la possibilité d'évoquer ses ressentis et ses émotions.

A la fin de la séance **l'intervenant se tient à la disposition** des parents ou des adultes référents, pour faire les transmissions nécessaires concernant la manière dont chacun a vécu la séance.

## *Contenu des activités*

### **1 • La phase de chant**

La voix est le moyen d'expression musicale le plus spontané et le plus abordable pour un enfant. Acquérir la maîtrise de la hauteur et de l'intensité procure un plaisir naturel et les « résultats » sont rapidement perceptibles, grâce notamment à la dynamique du chant en groupe.

La phase de chant comprend des **jeux d'échauffements corporels et vocaux** destinés à se mettre en condition pour chanter et prendre conscience de son corps, à apprendre à maîtriser sa respiration.

La présentation des chansons s'effectue par différentes techniques d'accompagnement musical (guitare, percussions, instruments mélodiques). Des accessoires et des visuels sont également utilisés afin de stimuler l'attention, la curiosité et l'imaginaire de chacun. Les chansons qui contiennent des messages particuliers peuvent donner lieu à des petits temps d'échange au travers desquels chacun pourra s'exprimer.

L'intervenant tient compte des centres d'intérêt évoqués par les enfants au cours des séances pour proposer des thèmes de chanson. Certaines versions peuvent être en langue étrangère ou comporter des particularités amusantes comme le fait de chanter à plusieurs voix, en canon... Les chansons apprises sont répétées sur plusieurs séances puis reprises ultérieurement afin de permettre aux enfants de les assimiler et de prendre plaisir à les interpréter avec aisance.

## 2 • La phase de pratique instrumentale

Elle débute en principe par un jeu d'observation ou de discrimination auditive au cours duquel, l'intervenant fait une démonstration du ou des instruments qu'il a sélectionnés pour la séance. Il s'ensuit une phase de manipulation, afin de permettre aux enfants de **découvrir et d'expérimenter librement les possibilités sonores d'instruments variés**.

La gamme des instruments proposés comprend des percussions africaines, des instruments percussifs traditionnels (tambourins, maracas), des instruments mélodiques et ethniques (balafon, xylophone, sanza) des instruments électroniques (synthétiseur, boîte à rythme, microphone et modules d'effets).

Certains instruments comme les tubes diatoniques percussifs « Boomwhackers » permettent une exploration particulièrement dynamique des rythmes, tout en jouant avec la bonne harmonisation des notes.

Les difficultés sont graduelles, les enfants apprennent tout d'abord, de manière individuelle à expérimenter les possibilités sonores et les techniques de jeu des instruments qu'ils découvrent au fil des séances. Puis ils apprennent progressivement à étoffer leurs rythmes ou à jouer des mélodies simples en devenant capable de synchroniser leur jeu avec celui des autres dans le cadre d'un travail d'orchestration.

A certaines périodes de l'année et en fonction des thèmes abordés dans le répertoire de chant, la phase de pratique musicale s'oriente davantage vers l'expérimentation sonore. Dans le cadre d'ateliers d'exploration de timbres instrumentaux et de sons, l'intervenant présente des objets de récupération dont les enfants explorent les possibilités de manière individuelle, avant d'être guidés pour recréer collectivement des ambiances sonores (le vent, la pluie, l'orage, les mouvements de l'eau...)

## Emploi de l'informatique musicale

Certaines phases du projet nécessitent l'emploi d'un ordinateur fourni par l'intervenant pour enregistrer une production conçue et répétée avec eux lors de quelques séances. Les enfants ont donc accès à du matériel d'enregistrement et à un banc de montage audio, ils apprennent à utiliser les fonctions de base d'une station de travail musicale pour pouvoir enregistrer tour à tour les voix et les bruitages de leurs camarades dans le cadre de la création de paysages sonores ou d'histoires mises en musique.

Les enregistrements réalisés permettront aux enfants de conserver des traces de leur participation à l'atelier et seront transmis aux parents.

### 3 • Les danses

Cette phase optionnelle est régulièrement proposée pour permettre aux enfants de dépenser leur énergie après avoir vécu des temps sollicitant particulièrement leur faculté de concentration. Au sein d'un large espace, chacun va pouvoir évoluer en musique librement ou d'après les consignes de l'intervenant. Les danses proposées peuvent se vivre de manière individuelle, en groupe, ou avec un ou une partenaire. En rendant les enfants plus habiles et réguliers pour reproduire des mouvements liés à un tempo, **la danse favorise le développement de leur sens du rythme** au fil du temps.

### 4 • Education de l'oreille et culture musicale.

Il s'agit d'une phase destinée à **l'écoute et à la reconnaissance de sons, de timbres d'instruments de musiques et d'extraits d'œuvres instrumentales** ou de chansons dans des styles variés.

C'est un moment de retour au calme durant lequel, les enfants sont invités à s'asseoir, voire à s'allonger sur un tapis confortable.

Les œuvres proposées sont issues de styles musicaux variés : la musique classique, le jazz, le chant gospel, le blues... et de cultures différentes : la musique asiatique, africaine, latine...

A la suite de ce temps d'écoute, les enfants peuvent **évoquer leurs émotions et leurs réactions** s'ils le désirent.

## *Miser sur l'Art pour un développement harmonieux de la personne*

Le tarif des prestations de l'intervenant est d'environ **45 euros par séance pour des interventions régulières et hebdomadaires**, en dehors des périodes de vacances ou de fermeture de l'établissement.

Ce tarif comprend un forfait couvrant les frais de déplacements de l'intervenant.

Pour des séances exceptionnelles et ponctuelles ou pour obtenir un devis personnalisé et un tarif ajusté par rapport à votre localisation, veuillez contacter l'intervenant : par e-mail : [rpeyrard@free.fr](mailto:rpeyrard@free.fr) ; par téléphone : 06 82 48 70 17

L'intervenant établit une facture destinée à l'organisme représentatif de la structure à chaque fin de mois, ou à la suite des prestations réalisées, si les interventions sont ponctuelles.